



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUATORZE

L'an mil neuf cent ~~soixante~~, le 21 DECEMBRE à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Pierre PAUL Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

CONVENTION DE PARTENARIAT

Date de convocation du Conseil municipal : 16.12.94

entre l'ADMR de la région

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux
à l'exception de :

D'HUELGOAT ET LA COMMUNE

ABSENTS : MM. Marc LE BORGNE .

Excusée: Marianne REEB

M. Yann DERRIEN

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé par la présidente de l'association A.D.M.R de la région d'Huelgoat.

Cette association souhaite que chaque commune adhérente s'engage à verser chaque année à l'association A.D.M.R une subvention. ceci permet de participer au financement d'un contrat à durée déterminée (secrétariat) en complément d'un réseau de bénévoles.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter une subvention de 10 F/habitant.

les crédits seront prévus à l'article 657 "subventions".

Fait à BRENNILIS les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

P. PAUL.

